



Doc. 15443
25 janvier 2022

Contestation, pour des raisons substantielles, des pouvoirs non encore ratifiés de la délégation parlementaire de la Fédération de Russie

Amendement¹ n° 12

Dans le projet de résolution, avant le paragraphe 17.1, insérer le paragraphe suivant:

«de rappeler dès que possible ses contingents militaires de la frontière ukrainienne et de mettre fin à l'escalade des tensions militaires;»

Déposé par:

ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE/AD
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
MEZENTSEVA Mariia, Ukraine, PPE/DC
SOBOLIEV Serhii, Ukraine, PPE/DC

1. 2022 - Première partie de session

